

INFORMATIONS

CHALLENGE ENTREPRISES



Vous êtes une entreprise, une association ou une collectivité territoriale et vous souhaitez participer en groupe aux Foulées du Populaire, retrouvez ici toutes les informations nécessaires :

Demande de création de groupe

Effectuez votre demande de création de groupe sur la page "Challenge" du site internet de la course. Vous devrez désigner un responsable d'équipe qui servira de référent et recevra toutes les informations jusqu'au jour J.

Le formulaire doit être rempli dans son intégralité. Vous recevrez ensuite un email explicatif avec le lien d'accès au groupe (sous 72 heures ouvrées).

Au sein de ce groupe, vous pourrez inscrire des participants aux différentes épreuves proposées. Il n'est pas nécessaire de créer plusieurs groupes si vos participants souhaitent participer à différentes épreuves.

Les options lors de la demande de création de groupe

Choix du mode de paiement :

- **Facture globale :** vous choisissez d'effectuer le paiement pour l'ensemble des inscriptions via une facture qui sera transmise la semaine de la course (paiement possible par chèque ou par virement).
- **Paiement individuel :** Chaque participant effectue son paiement individuellement sur la plateforme d'inscription en ligne (aucune facture possible dans ce cas).

Retrait des dossards :

- **Retrait des dossards individuel :** Chaque membre du groupe retire son dossard et son tee-shirt individuellement.
- **Retrait des dossards groupé :** Le responsable du groupe retire les dossards et tee-shirts de l'ensemble des membres du groupe.

INFORMATIONS

CHALLENGE ENTREPRISES



Tarifs inscriptions

- 5 km : 10 €
- 10 km : 13 €
- Relais 2x5 km : 10 € par équipier
- **Foulées Roses Limoges Métropole** : 10 €, dont 7 € reversés à la Ligue contre le cancer – Comité Haute-Vienne

Pour les paiements individuels, des frais de gestion sont appliqués à chaque inscription : 1 € pour les Foulées Roses et 1,50 € pour les courses chronométrées.

Les groupes réglant par facture devront également s'acquitter de frais de dossier. Ces frais s'élèvent à :

- 15 € pour les groupes de 0 à 25 personnes
- 25 € pour les groupes de 25 à 50 personnes
- 40 € pour les groupes de plus de 50 personnes

Classement

Pour les courses chronométrées, le classement sera établi en fonction des 4 meilleurs temps du groupe (deux équipes de deux personnes pour le relais 2x5 km). Les 4 meilleurs temps suivants formeront le deuxième groupe, et ainsi de suite. Un classement mixte sera effectué pour les trois distances.

Pour les Foulées Roses Limoges Métropole, le classement sera basé sur le nombre de participants inscrits par chaque groupe. Le groupe ayant inscrit le plus grand nombre de participants sera classée première, et ainsi de suite pour les trois premières entreprises, qui seront récompensées.

Important

Vous pouvez soumettre votre demande de création de groupe jusqu'au **vendredi 21 mars 2025 à 12h00**.

Vous pourrez ajouter des participants à votre équipe jusqu'au **mercredi 26 mars 2025 à 12h00**. Au-delà de cette date, aucun ajout, suppression ou modification ne sera possible.

Le règlement général de la course s'applique également au Challenge Entreprises. Ce document est disponible sur le site internet de l'événement, dans les onglets "Infos pratiques" et "Documents".